

COVID-19

Après les annonces du Premier Ministre, les conditions sanitaires et de protection de la santé des personnels et des élèves ne sont pas réunies.

Pour FO, il n'est pas possible d'envisager une reprise de l'école à partir du 11 mai !

Annonces du 1er Ministre : le gouvernement responsable de ce qui se passera après le 11 mai !

Le Premier ministre a présenté devant l'Assemblée nationale son plan de déconfinement : il a surtout mis en avant les impératifs économiques, face auxquels la santé des personnels et des élèves ne compte pas. **Les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits...sauf dans les établissements scolaires ! Cherchez l'erreur...**

Il prend donc l'entière responsabilité, en décidant de faire rentrer les plus jeunes élèves, au risque de déclencher une 2ème vague de contamination et les morts inévitables qui vont avec d'autant plus que, dans un même temps, de nombreuses équipes médicales en France, en Angleterre, en Espagne, en Belgique, en Italie alertent sur l'apparition de cas d'enfants touchés par une maladie inflammatoire grave. La cause, si elle est encore inconnue, surprend les médecins par sa temporalité qui suspectent que ces cas soient directement liés à la pandémie actuelle. Le ministre de la santé assure prendre « très au sérieux » cette information.

Personne n'est dupe de la situation : Qui pourrait croire à des objectifs « d'impératifs pédagogiques » et de « justice sociale » ? La réouverture des écoles répond à une demande claire du MEDEF, ce sont bien des motifs économiques qui dictent la réouverture des écoles car il faut permettre aux jeunes enfants d'être gardés pour permettre le retour au travail de leurs parents !

Toutes nos craintes sont confirmées : aucune réponse, aucune garantie !

Le Premier ministre annonce :

- une rentrée par paliers : le premier degré le 11 mai, les élèves de collège (6ème et 5ème) le 18 mai, et les lycées potentiellement début juin. **L'aspect « garderie du MEDEF » est de plus en plus manifeste : on commence par les plus jeunes, les plus âgés pouvant se garder seuls.**
- des groupes de 15 élèves maximum, alors que les enseignants volontaires expliquent que l'accueil devient compliqué au-delà de 6 ou 7 élèves pour faire respecter les gestes barrière
- les enseignants s'occuperaient de leurs élèves, certains étant en présentiel et d'autres à domicile, comment serait-ce possible ?
- un dépistage seulement pour ceux qui manifestent des symptômes, et leurs contacts. Mais la plupart des enfants sont asymptomatiques. Qu'ils soient en petit groupe ou non, impossible de savoir si le virus a circulé. **De plus, qui dans les écoles et les établissements sera en capacité de donner un diagnostic médical ?**
- « protéger, dépister, isoler » : depuis un mois, des personnels accueillent des enfants de soignants, dans la grande majorité sans protection, sans masque, gants ou gel hydro-alcoolique. Aucun test n'a été effectué : **combien de ces personnels ont contracté le virus pendant cette période ?** Nous avons des exemples de collègues volontaires qui, malgré le respect des gestes barrière et le port d'un masque chirurgical, ont contracté le virus suite à l'accueil d'un petit groupe d'élèves. Qu'en serait-il avec un groupe de 15 élèves maximum ?
- des masques « grand public » pour les encadrants. Faut-il rappeler que les masques filtrants (FFP) sont les seules protections individuelles reconnues par le Code du travail et les scientifiques ?
- « Le port du masque pour les élèves est prohibé en maternelle, il n'est pas recommandé en élémentaire » : Comment les enseignants, les AESH, les ATSEM et les parents pourraient-ils être rassurés puisque leurs masques « grand public » n'est utile que si tout le monde le porte ?
- « Les acteurs de terrain trouveront des solutions et je leur fais confiance. » **Il faut comprendre : « débrouillez-vous ! »** Le gouvernement tente de se décharger sur les collectivités territoriales. D'ores et déjà des maires, des chefs d'établissement et de service ont fait savoir qu'ils ne prendraient pas le risque d'une réouverture insensée et dangereuse le 11 mai ou après.

Le syndicat réaffirme les revendications des personnels :

- Un dépistage systématique des personnels et des élèves avant toute reprise
- La fourniture de masques FFP2, gel, gants, savons, serviettes en papiers... en quantité suffisante
- Les salles en nombre suffisant pour accueillir les élèves en petits groupes, respectant les mesures de distanciation sociale
- Le personnel municipal en nombre suffisant pour nettoyer et désinfecter régulièrement les toilettes, les salles de classe ou d'accueil, le matériel utilisé par les enfants...
- Les enseignants en nombre suffisant pour accueillir les élèves en présentiel et d'autres en distanciel pour la continuité pédagogique : il n'est pas question que le même enseignant assure ces deux missions.
- Le matériel pour que tous les élèves qui restent chez eux puissent travailler : les ordinateurs, les connexions internet, les aides pédagogiques (CNED), petit matériel (papier, cartouches imprimantes, etc...);...
- L'ouverture des cantines avec les repas fournis comme habituellement par la municipalité
- Le respect du volontariat pour les enseignants, la prise en compte des déplacements professionnels qui pourraient mettre en danger le collègue (ex: utilisation des transports en commun)
- Les décharges pour tous les directeurs, en particulier pour qu'ils puissent assurer les inscriptions ainsi que l'embauche d'aide administrative pour les directeurs qui le demanderont.
- Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée par les revendications envoyées par les collègues - ...

Le gouvernement compte sur la coopération des personnels, des équipes, des syndicats pour bricoler en urgence des protocoles locaux. C'est la dislocation du cadre national de l'école !

Pour FO, il est hors de question de collaborer à la mise en danger des personnels et des élèves dans ces conditions.

Le rôle du syndicat est de veiller aux respects des droits et des conditions de travail des salariés qu'il représente.

La revendication est claire : tant que les conditions sanitaires et de la protection de la santé des personnels et des familles des élèves ne sont pas réunies, il n'est pas possible d'envisager une rentrée !

C'est l'objectif de la pétition nationale de la FNEC FP FO qui a déjà rassemblée plus de 52.000 signatures en quelques jours et que nous vous invitons à signer et à faire signer [>>ICI<<](#)

Un CDEN extraordinaire a lieu ce mercredi 29 avril pour discuter des conditions de reprises. FO défendu cette revendication.

Un CHSCTD se tiendra le jeudi 30 avril et les délégués FO poseront aussi la liste des revendications énoncées dans ce mail.

En l'absence de garantie, le SNUDI FO soutiendra tous les personnels qui refuseront de retourner sur leur lieu de travail par tous les moyens (droit de retrait, grève).

La FNEC FP-FO a déjà déposé un préavis de grève.

Dans l'immédiat, le SNUDI FO 13 invite tous les collègues à se réunir dans les écoles ou par tous les moyens appropriés, afin d'établir les revendications indispensables pour une éventuelle reprise du travail et pour faire état de la position des collègues concernant les annonces sur le 11 mai.

A propos du sondage du DASEN des Bouches du Rhône...

Lundi 27 avril, les IEN ont envoyé aux directeurs un courrier à transmettre aux parents ainsi qu'un sondage à remplir pour ce jeudi 30/04, dernier délai, afin de connaître le nombre d'enseignants « disponibles » en présentiel et le nombre d'enfants qui se présenteraient à l'école à partir du 12 mai.

Ce sondage a été envoyé prématurément, alors même que :

- Ni le Premier Ministre ni le Ministre de l'Education nationale ne se sont exprimés,
- Le protocole sanitaire national ne sera connu que dans les jours qui suivent,
- Le CDEN qui regroupe les représentants des personnels, des collectivités locales et l'Administration ne s'est réuni qu'aujourd'hui pour discuter des conditions de la reprise.

Comment les personnels, les parents pourraient-ils se prononcer aujourd'hui alors que ces conditions élémentaires ne sont pas réunies, en lien avec les municipalités ?

Nous apprenons que ce sondage serait hebdomadaire et que les familles s'engageraient d'une semaine à l'autre.

Dans ces conditions, le SNUDI FO 13 estime qu'il est urgent d'attendre d'obtenir toutes les informations pratiques avant de pouvoir renseigner cette demande institutionnelle.

C'est ce que nous avons demandé officiellement au DASEN lors du CDEN et que les pressions auprès des directeurs cessent.



Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale !

En vous syndiquant, nous serons plus forts pour vous !

Bulletin d'adhésion 2020 de solidarité à télécharger [>>ICI<<](#)

Dans ce nouveau bulletin d'adhésion 2020, vous avez la possibilité de payer une cotisation majorée avec une ligne annuelle intitulée « soutien caisse de grève ». Vous pouvez alors majorer votre cotisation de la somme qui vous convient. La somme globale (cotisation de base + majoration + soutien caisse de grève) **donnera lieu à l'établissement d'un reçu fiscal qui ouvre droit à 66% de réduction ou de crédit d'impôt**

Votre « don » servira ainsi à alimenter la caisse de grève qui sera reversée aux adhérents du SNUDI FO 13 qui en font la demande après le 4ème jour de grève à compter du 5 décembre jusqu'à la fin du conflit actuel.

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

